



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Campagne d'information HPV

Question écrite n° 11459

Texte de la question

Mme Servane Hugues interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la vaccination au papillomavirus. Pour rappel, chaque année en France, 6 400 nouveaux cas de cancers sont causés par les papillomavirus humains. 80 % des femmes et des hommes sont exposés à ces virus au cours de leur vie. La vaccination prévient jusqu'à 90 % des infections papillomavirus humain. Par exemple, en Suède (où le taux de vaccination est fort), une réduction des lésions précancéreuses de 75 % a été observée chez les jeunes femmes vaccinées avant 17 ans. En effet, une large vaccination permet la disparition de certains cancers comme le cancer du col de l'utérus mais aussi les lésions précancéreuses du col ou encore les verrues génitales. Ainsi, selon l'Institut national du cancer : « L'impact de la vaccination est d'autant plus important que le nombre de jeunes vaccinés (couverture vaccinale) est élevé ». A été annoncé ces derniers mois le lancement d'une campagne de vaccination au collège pour la rentrée 2023, pour les élèves en classe de 5e (une vaccination gratuite, non obligatoire, après autorisation parentale) : cette mesure s'inscrit dans l'objectif d'atteindre d'ici 2030 un taux de vaccination de 80 % (stratégie décennale de lutte contre les cancers). De plus, une campagne d'information dans les collèges dès octobre prochain sera mise en œuvre. Par conséquent, Mme la députée interroge M. le ministre sur la mise en œuvre de cette campagne d'information (laquelle suppose une coordination entre professionnels de santé, personnel de l'éducation nationale et élèves) et sur les moyens alloués aux rectorats et établissements. Elle souhaite enfin savoir si un bilan de cette campagne est prévu afin d'identifier les points positifs à encourager et les lacunes à corriger, d'ici la rentrée 2024.

Données clés

Auteur : [Mme Servane Hugues](#)

Circonscription : Isère (1^{re} circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11459

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 septembre 2023](#), page 8228

Question retirée le : 13 février 2024 (Fin de mandat)